

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 16

Votants 19

N° D019_ BUDGET PRINCIPAL – Compte Administratif 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 27 mars 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (16): Mmes et Ms. GILLET Bruno, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre

Absent (0):

Excusés (3): PAUTHIER Marie-Françoise pouvoir à DUCRET Marie-Claire

VEZIN Pascale pouvoir à PODEVIN Christian GRIVEL Mélanie pouvoir à REBUT Sandra

Votants (19)

Après s'être fait présenter le Budget Primitif, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par le Maire accompagné du compte de gestion du Receveur.

Considérant que Monsieur Bruno GILLET a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de la Commune de Saint-Paul-en-Chablais, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles.

Procédant au règlement définitif du Budget 2023.

Propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires (hors restes à réaliser) :

BUDGET PRINCIPAL 2023		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
SECTION DE FONCTIONNEMENT				2000
Résultat de l'Exercice 2023	Α	1 907 597.03	2 454 984.69	547 387.66
Excédent de Fonctionnement reporté de N - 1			2 080 896.83	2 080 896.83
FONCTIONNEMENT : RESULTAT CUMULE 2023	В	1 907 597.03	4 535 881.52	2 628 284.49
SECTION D'INVESTISSEMENT		80 S S S 800 S S S		
Résultat de l'Exercice 2023	С	543 098.91	743 210.43	200 111.52
Solde d'exécution reporté de N - 1	ı	- 0	- 516 941.75	- 516 941.75
INVESTISSEMENT : RESULTAT CUMULE 2023	D	543 098.91	226 268.68	- 316 830.23
Restes à Réaliser à reporter en N + 1				
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL				
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	A+C	2 450 695.94	3 198 195.12	747 499.18
TOTAL RESULTAT CUMULE 2023	B + D	2 450 695.94	4 762 150.20	2 311 454.26

Le Maire s'étant retiré afin de ne pas prendre part à la délibération ni au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget, définitivement closes et les crédits annulés.

Le(Maire,

Bruno GILLE

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire

040